

2K

**Société par actions simplifiée
au capital 7.200 Euros**

**1A Rue du Rhône
68100 MULHOUSE**

RCS MULHOUSE 444 081 236

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de **55.376,64 Euros** de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Report à Nouveau antérieur	-	€
Résultat de l'exercice	55 376,64	€
Autres réserves	612 931,31	€
Total :	668 307,95	€

Affectation proposée :

Réserve légale	-	€
Dividendes	-	€
Autres Réserves	668 307,95	€
Report à Nouveau	-	€
Total :	668 307,95	€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024	NEANT	NEANT	NEANT
Distribution exceptionnelle au 12 Novembre 2025	142 858 €	NEANT	NEANT
31.12.2023	NEANT	NEANT	NEANT
Distribution exceptionnelle au 4 Décembre 2023	200 000 €	NEANT	NEANT

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
31.12.2022	NEANT	NEANT	NEANT

Certifiés conformes

Les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement des signataires par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé. Le signataire déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique jesignexpert.com et reconnaît que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre signataires, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Monsieur Sébastien KOLMER

Président – Associé Unique

2K

**Société par actions simplifiée
au capital 7.200 Euros**

**1A Rue du Rhône
68100 MULHOUSE**

RCS MULHOUSE 444 081 236

**ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2025**

Certifiés conformes

Les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement des signataires par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé. Le signataire déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique jesignexpert.com et reconnaît que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre signataires, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Monsieur Sébastien KOLMER
Président – Associé Unique

Signé par Sébastien KOLMER
Le 1 juil. 2026

Signed with
Universign doc_3zbz
tx_APVEy3ae328w



T A L E N Z
MGA

COMPTES ANNUELS

SASU 2K
1 rue du Rhône
68100 MULHOUSE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

mga.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Etats financiers</i>	1
<i>Bilan</i>	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>Résultat 1/2</i>	6
<i>Résultat 2/2</i>	7
<i>Annexe</i>	8
<i>Règles et Méthodes comptables</i>	9
<i>Immobilisations</i>	12
<i>Amortissements</i>	13
<i>Créances et dettes</i>	14
<i>Capital social</i>	15

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech.,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	72 229	28 973	43 256	16 908
Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	164 275		164 275	156 275
Titres imm. de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE (III)	236 504	28 973	207 531	173 183
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	412 705		412 705	336 961
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers et jetons détenus				
Disponibilités	74 204		74 204	274 565
ACTIF CIRCULANT (IV)	486 909		486 909	611 526
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	723 413	28 973	694 440	784 710

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	7 200	7 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
RESERVES		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	612 913	
Report à nouveau		743 959
Résultat de l'exercice	55 377	11 813
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	676 290	763 771
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (2)	17 241	17 675
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	897	3 252
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12	12
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	18 150	20 938
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	694 440	784 710
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	55 376,64	11 812,59
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	18 150	20 938
(2) Dont emprunts participatifs		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			12 984	15 146
Impôts, taxes et versements assimilés			477	476
Salaires et traitements				45 600
Charges sociales du personnel				
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			7 214	11 443
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			218	184
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			20 893	72 849
RESULTAT D'EXPLOITATION			(20 893)	(72 849)

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	(20 893)	(72 849)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	68 601 7 669 	63 400 20 510 895
PRODUITS FINANCIERS	76 270	84 805
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	76 270	84 805
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	55 377	11 957
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		144
CHARGES EXCEPTIONNELLES		144
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(144)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	76 270 20 893	84 805 72 993
RESULTAT DE L'EXERCICE	55 377	11 813

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SASU 2K

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **694 440** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 76 270** euros et un total **charges de 20 893** euros, dégageant ainsi un **résultat de 55 377** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices. ²

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Changement de méthode comptable

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

1 - Nature du changement :

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, la société a appliqué les nouvelles dispositions réglementaires à compter de l'exercice 2025.

Ce changement résulte d'une évolution de la réglementation comptable et ne constitue pas un changement de méthode comptable à l'initiative de l'entité au sens de l'article 122-1 du Plan Comptable Général.

2 - Modalités d'application :

Le règlement ANC n° 2022-06 a été appliqué de manière prospective à compter de l'exercice 2025.

En conséquence :

- les résultats antérieurs n'ont pas fait l'objet de retraitements,
- les capitaux propres d'ouverture n'ont pas été modifiés,
- les comptes comparatifs sont présentés conformément aux modalités décrites ci après.

3 - Traitement des informations comparatives (N-1) :

Les états financiers de l'exercice N-1 présentés dans les comptes annuels 2025 sont établis selon les nouveaux modèles issus du règlement ANC n° 2022-06.

Ces présentations peuvent différer des états financiers de l'exercice N-1 tels qu'arrêtés, certifiés et publiés, en raison de reclassements de présentation liées à l'application des nouveaux modèles.

Règles et Méthodes Comptables

SASU 2K

En conséquence, les écarts constatés résultent exclusivement de reclassements de présentation sans incidence sur le résultat, les capitaux propres et la situation nette de l'entité.

4 - Impacts de l'application prospective du règlement :

Conformément à l'article 831-3 du PCG, l'application prospective du règlement ANC N° 2022-06 a donné lieu à une information sur les principaux impacts constatés sur les états financiers.

Les principaux effets concernent :

- la structure de présentation du bilan, notamment le reclassement des charges constatées d'avance.
- la présentation du compte de résultat, notamment la ventilation des charges et produits exceptionnels.
- les agrégats financiers.

Ces impacts sont de nature présentationnelle et structurelle, sans modification des principes de comptabilisation ni des méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Terrains et aménagements : 50 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

SASU 2K

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			31 321			31 321
	Matériel de transport	40 826		1 574		6 503	35 897
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 344		666			5 010
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 170		33 562		6 503	72 229
FINANCIERES	Participations	156 275		8 000			164 275
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156 275		8 000			164 275
TOTAL		201 445		41 562		6 503	236 504

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers		935		935
Matériel de transport	25 441	5 688	6 503	24 627
Matériel de bureau, mobilier	2 821	590		3 411
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 262	7 214	6 503	28 973
TOTAL	28 262	7 214	6 503	28 973

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	412 705	412 705	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		412 705	412 705	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		7 669		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	897	897		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	17 241	17 241		
	Autres dettes	12	12		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		18 150	18 150		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		17 241			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		720,00	10,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		720,00	10,0000	7 200,00